



Déclaration des représentants SNUipp-FSU

CAPD du 25 juin 2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette CAPD est marquée par une réorganisation induite par la note de service sur la mobilité, élaborée sans aucune concertation réelle avec les représentants du personnel. La volonté affichée d'affaiblir le rôle des CAPD et celui des délégués du personnel a rendu plus opaque cette opération administrative essentielle tant pour nos collègues que pour le bon fonctionnement de nos écoles.

Ces nouvelles dispositions ont amené :

- à établir des règles contre l'avis de l'ensemble des personnels ne correspondant pas à l'organisation du premier degré, notamment sur les vœux géographiques ;
- à vouloir uniformiser des règles pour des départements aux réalités différentes ;
- à définir des profils de postes hors barème et hors réglementation de façon autoritaire ;
- à refuser d'organiser une nouvelle phase avec publication des postes et nouvelle saisie de vœux pour les collègues non affectés.

Un premier bilan ne nous a montré aucune baisse significative du nombre de postes vacants à l'issue du premier mouvement.

Nous continuons de penser que les règles du mouvement doivent faire l'objet d'un dialogue social local. Les personnels, au travers de leurs délégués, doivent être concertés pour cette organisation comme le prévoit le statut de la fonction publique et pas seulement être consultés sur le tableau d'affectation.

Nous exigeons que les délégués du personnel puissent contrôler les affectations avant toute information des collègues, dans le respect des règles départementales et des délais réglementaires.

Depuis la publication de l'arrêté d'affectation de la phase administrative, un nombre inquiétant de collègues ne sont pas satisfaits de leur affectation et ne comprennent pas ce qui l'a motivée. Ils pointent l'absence de transparence, de lisibilité et d'équité de cette phase administrative.

Enfin, toutes ces critiques ne remettent en aucun cas en cause le travail, la compétence et la disponibilité des personnels administratifs que nous remercions pour leur coopération.

Le SNUipp continuera sans relâche de porter, dans l'intérêt des personnels, des services et de l'indispensable dialogue social, l'exigence d'une seconde phase transparente et équitable qui prenne en compte les vœux des collègues sur les postes restés vacants et sur les services fractionnés.